

## QUE SE PASSE-T-IL LORSQU'UN ENFANT OU UN MEMBRE DU PERSONNEL REÇOIT UN DIAGNOSTIC POSITIF DE COVID-19?

1. Tous les parents et le personnel de l'école sont automatiquement informés par la direction lorsqu'un cas de COVID-19 est diagnostiqué dans l'école.
2. Avec l'aide des parents de l'enfant ou du membre du personnel concerné et de la direction, les responsables régionaux de santé publique vont identifier les contacts.
3. Une évaluation du niveau de risque sera effectuée par la Santé publique (voir tableau plus bas).
4. Les personnes considérées à risque faible pourront continuer de fréquenter l'école et devront surveiller les symptômes pendant 14 jours.
5. Les personnes considérées à risque modéré ou élevé seront contactées par la Santé publique. Elles seront retirées du milieu et testées.
6. Un soutien pédagogique à distance est offert aux élèves qui sont retirés de l'école par la Santé publique.
7. Un rehaussement des mesures d'intervention (fermeture d'une classe, fermeture de l'école, etc.) est possible après analyse par les autorités de santé publique du niveau de transmission du virus dans le milieu et en fonction des indicateurs épidémiologiques propres au milieu ou à la région.

## ÉVALUATION DU NIVEAU DE RISQUE D'EXPOSITION

Voici un tableau synthèse qui illustre comment est déterminé le niveau de risque d'exposition par la Santé publique.

Niveaux de risque d'exposition	
Niveau de risque	Pendant la période de contagiosité du cas
Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Personne qui a porté assistance ou donné des soins à, ou encore réconforté ou calmé, une personne confirmée COVID-19 et sans le port du masque de <b>type</b> médical.</li> <li>▶ Personne qui a reçu des crachats au visage ou a été en contact direct avec des liquides biologiques infectieux d'un cas confirmé de COVID-19.</li> </ul>
Modéré	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Enfants qui font partie du même groupe ou de la même classe</b> que le cas confirmé (lorsque la distanciation n'est pas appliquée entre les enfants d'un même groupe ou d'une même classe).</li> <li>▶ Personne qui a appliqué une <b>distanciation de moins de deux mètres et a cumulé plus de 15 minutes</b> auprès d'un cas confirmé, sans le port du masque de <b>type</b> médical.</li> </ul>
Faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Personne qui a appliqué une distanciation physique de <b>deux mètres</b> avec le cas confirmé.</li> </ul>

Recommandations pour les contacts (enfants et adultes)	
Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ La DSPub rejoint directement les contacts à risque modéré ou élevé.</li> <li>▶ Retirer du SDG ou de l'école.</li> </ul>
Modéré	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Référer pour un TAAN. Le test doit être effectué dès que possible. L'objectif du test est d'intervenir rapidement auprès des contacts du cas secondaire, si le test s'avère positif.</li> <li>▶ Isolement préventif à domicile de 14 jours (après le dernier contact à risque), même si le résultat du TAAN est négatif.</li> <li>▶ Retour au SDG ou à l'école 14 jours après dernier contact à risque, sauf indication contraire (ex. : développement de symptômes ou test positif).</li> </ul>
Faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lettre aux parents et au personnel de l'école pour informer de la situation.</li> <li>▶ Auto-surveillance des symptômes pour 14 jours après le dernier contact avec le cas.</li> <li>▶ Les enfants et membres du personnel peuvent continuer à fréquenter le SDG ou l'école, à moins qu'ils ne reçoivent la consigne de s'isoler pour une autre raison ou qu'ils ne développent des symptômes.</li> <li>▶ La DSPub évalue la pertinence de tester les contacts à faible risque d'exposition, selon la situation régionale.</li> </ul>

## **CONFIDENTIALITÉ**

Les lois en vigueur au Québec prévoient que les renseignements personnels que détiennent les organismes publics sont strictement confidentiels. Il nous est donc interdit de dévoiler toute information qui permettrait d'identifier une personne atteinte de Covid-19. Le seul fait d'identifier s'il s'agit d'un élève ou d'un employé reviendrait dans plusieurs situations à donner des indices sur l'identité de la personne; nous ne pouvons donc pas vous transmettre cette information. Vous comprendrez que peu importe qu'il s'agisse d'un élève ou d'un employé, nous tenons à respecter notre devoir de confidentialité.

## **MESURES ADDITIONNELLES MISES EN PLACE PAR L'ÉCOLE POUR PRÉVENIR LA PROPAGATION DU VIRUS**

- ✓ Suivi systématique des absences par le secrétariat et des TES afin de détecter les possibles cas de COVID avant même qu'ils nous soient déclarés par la santé publique.
- ✓ Disponibilité en tout temps de personnel formé pour prendre en charge immédiatement toute personne présentant des symptômes associés à la COVID (local attiré).
- ✓ Port des équipements de protection individuelle homologués par tous nos employés dans les aires communes et dans les classes lorsqu'à moins de 2 mètres des élèves.
- ✓ En plus du système de ventilation mécanique, ouverture partielle des fenêtres et portes de classe durant la nuit par notre concierge et à certains moments du jour, afin de favoriser la ventilation naturelle.
- ✓ Entretien continu pour nettoyer et désinfecter toutes les surfaces (en moyenne 20 heures par jour d'entretien).
- ✓ Désinfection des surfaces entre chacun des cours d'éducation physique et de musique, mais aussi entre les périodes de bibliothèque.
- ✓ Dans chacune des classes, renouvellement constant des produits spécifiques pour la désinfection des mains, des surfaces et des appareils électroniques.
- ✓ Fermeture des buvettes et achats de nombreuses distributeurs à eau + des centaines de grosses bouteilles d'eau de source payées par l'école.
- ✓ Achat et installation de plexiglass dans les bureaux des professionnels et orthopédagogues qui doivent rencontrer des élèves.
- ✓ Réorganisation complète des déplacements des élèves dans l'école et des cours de récréation pour favoriser la distanciation entre les bulles-classes.
- ✓ Suivis réguliers avec les chauffeurs d'autobus afin d'assurer le respect des mesures sanitaires dans les autobus.

**Notez bien que je ne suis pas du tout un professionnel de la Santé publique mais plutôt de l'Éducation. Ainsi, avec toute mon équipe, nous faisons vraiment tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer la sécurité de nos élèves, en plus de tout ce que nous faisons déjà quotidiennement pour assurer leur réussite et leur épanouissement personnel.**

Je demeure disponible si vous avez d'autres questions. 😊

Erik Langevin, directeur  
École de l'Accueil  
[langevin.erik@cscapitale.qc.ca](mailto:langevin.erik@cscapitale.qc.ca)